

L'honorable sénateur Pearson, pour l'honorable sénateur Brunt, présente le premier rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR M. PEARSON  
Pour W. R. BRUNT,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pearson, pour l'honorable sénateur Davies présente le premier rapport du comité permanent des Débats et des comptes rendus.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent des Débats et des comptes rendus présente son premier rapport, comme il suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR M. PEARSON,  
Pour W. RUPERT DAVIES,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pearson, pour l'honorable sénateur Dessureault présente le premier rapport du comité permanent des Édifices et des terrains publics.